

Suprême garantie

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **46 (1908)**

Heft 49

PDF erstellt am: **23.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-205502>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstain & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT: Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES: Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

TROIS MOIS GRATUITS

Les personnes qui prendront un abonnement nouveau pour l'année 1909, 4 fr. 50 seulement ! recevront gratuitement le « Conteur vaudois » durant le 4^{me} trimestre 1908 (soit du 1^{er} octobre au 31 décembre).

LES THÉS DE M^{me} MAUVIN

Les thés de M^{me} Mauvin étaient en grand honneur, il y a une quarantaine d'années, chez les dames pieuses de la rue de Bourg. Elles les appelaient dévotement les « thés sacrés ». (Les « sacrés thés », disaient les irrévérencieux). N'y allait pas qui voulait. Il fallait non seulement être de la seule vraie chapelle, mais appartenir encore « au monde bien », c'est-à-dire au monde bien pensant et ayant du bien au soleil... ou à l'ombre. M^{me} Mauvin demandait en outre à ses familiers de suivre assiduellement les séances d'édification, auxquelles présidait, chez elle, le pasteur Biquerne. Cet ecclésiastique et un pâle vieux clerc de notaire, M. Constant Flat, caissier de la petite congrégation, étaient les seuls hommes admis aux évangéliques agapes.

M^{me} Mauvin recevait le lundi et le jeudi, de trois à cinq heures. Les réunions du lundi étaient sèches; il y coulait seulement le lait et le miel de la bonne parole. On se rattrapait le jeudi. Ce jour-là, les petites tables du salon rebondissaient de pâtisseries variées : gâteaux de Milan, tartelettes aux confitures, bâtons glacés, puits d'amour, nom profane changé en « puits de grâces » par M. Biquerne. Le thé, un authentique thé des caravanes, cascadait d'un haut samovar d'argent, don de M^{me} Desfions, la femme du banquier. Il était si divin que, sur le conseil de M. Constant Flat, M^{me} Mauvin, après la première infusion, en faisait sécher les feuilles pour les offrir en cadeaux de Noël aux pauvresses de son entourage, quand bien même l'une de ces « créatures » avait déclaré se passer fort bien de ces « ringures de mômières ».

Comme il convient, l'après-midi s'ouvrait par une prière. M. Biquerne avait le bon goût de l'écourter le plus possible. Il fallait voir ensuite les mines béates du ministre et de ses ouailles, enfoncés dans des fauteuils au dossier orné de passages bibliques en broderie ! Lui, la bouche empâtée de bonbons, se contentait de souligner par des *mgn, mgn* approbateurs, les propos de ces dames, en dodolinant de sa grosse tête rougeaude, luisante de bonne chère; ou, s'il daignait se mêler à la conversation, il parlait sans qu'on vit jamais son regard, ses yeux allant à l'ordinaire du plafond à ses mains courtes et grasses. Attablée à ses côtés, la maîtresse de la maison trônait comme une reine en deuil, dans une robe de soie noire, piquée à la collarète d'une broche d'or où s'enchaînait le portrait en miniature de feu M. Mauvin.

Non moins imposante, la longue M^{me} Des-

fions, au parler nasal et dont le rire sonnait comme un léger hennissement. En face d'elle, les deux sœurs Minzout chuchotaient timidement, leur plate poitrine serrée du même geste de leurs mains en croix. Une autre maigre personne, au teint cireux, M^{me} Réchy, assise à une table voisine, donnait la recette d'une marmelade aux carottes, dont elle avait tâté en Angleterre, une année où les fruits étaient hors de prix; et la vieille M^{lle} Niblet, sourde comme un pot, à qui elle s'efforçait de révéler cette préparation, de répéter son éternel : « Dieu est vraiment avec nous ! » Une toute jeune femme, assez jolie, M^{me} Courty, l'air un peu égaré dans ce milieu, ne disait mot, se bornant à d'esquisser un sourire qui chassait pour un instant le soupçon de tristesse ou d'ennui peint dans ses grands yeux noirs. Près de la porte, vis-à-vis de la face lunaire de l'anémique M. Flat, somnolait la grassouillette M^{me} Dinse, surnommée « M^{me} Bec-Sucre », par les méchantes langues du quartier, à cause de ses propos doucereux.

Cette épithète, on eût pu en conscience la décerner à plus d'une de ces dames, mais non à M^{lle} Rébecca Grelliet. Seule d'entre elles, M^{lle} Grelliet avait le parler net et franc, la voix forte, cadrant bien avec sa grande stature, avec l'énergie de ses traits et ses allures décidées. Elle était comme la mère-sacristine de la chapelle-salon. C'est elle qui plaçait la Bible devant M. Biquerne et la remportait, une fois la prière dite. Sa soif des prêches effarait le pasteur; elle ne les trouvait jamais assez longs et ne se gênait pas de le dire.

— Voyez-vous, monsieur Biquerne, lui fit-elle un jour, les sermons c'est comme les tisanes : pour qu'ils fassent du bien, il faut les prendre par grandes lampées.

M^{lle} Rébecca Grelliet gâtait encore la quiétude du pasteur par sa manie de soumettre des cas de conscience. Un jeudi qu'il en était à sa seconde tasse de thé et à son quatrième baba, elle lança de sa voix claironnante, tout en allant et venant, les mains derrière le dos :

— Monsieur Biquerne, êtes-vous sûr que Dieu nous fasse la grâce de nous recevoir dans son paradis ?

— Mgn, mgn, aquiesça le pasteur.

— Bien. Mais les chrétiens qui ne l'adorent pas comme nous l'adorons, les appellera-t-il aussi à lui ?

Il se fit un grand silence. Tous les regards convergèrent sur M. Biquerne, dont les paupières s'étaient abaissées complètement.

— Je crois, répondit-il, que l'Eternel dans sa bonté infinie ne se refusera pas à ouvrir son céleste séjour aux moins indignes de ces frères égarés.

— Fort bien, reprit l'impitoyable questionneuse. Une chose cependant m'inquiète : comment en les rencontrant là-haut nous comporterons-nous vis-à-vis d'eux ? Sera-ce à nous, monsieur Biquerne, de faire le premier pas, de leur tendre la main ?

La sainte assemblée ne soufflait plus. Les yeux toujours clos, le pasteur, après un instant

de réflexion et prenant son ton le plus paternel prononça ces mots :

— Rassurez-vous, ma chère sœur : de même qu'ici-bas la courtoisie nous commande de saluer les personnes étrangères à notre monde, étrangères, hélas ! à notre église, avec lequel, les nous nous trouvons en société, de même, au ciel, sans nous mêler à elles, nous userons à leur endroit d'une réserve tempérée de ces égards charitables qui sont la marque du vrai chrétien. Elles, de leur côté, se conduiront selon les usages des bonnes compagnies, de sorte que rien ne troublera la paix et la félicité des élus.

Là charmante M^{me} Courty porta vivement son mouchoir à ses lèvres, comme pour réprimer une envie de rire, tandis que de toutes les poitrines s'échappait un soupir de soulagement; puis les cuillères se remirent à tinter gaîment dans les tasses de porcelaine, M^{lle} Rébecca Grelliet reprit sa place à table et M. Biquerne plongea son nez gourmand dans un cinquième « puits des grâces ».

V. F.

SUPRÊME GARANTIE

Un trompe-la-mort, presque centenaire, sentant sa fin prochaine, appela sa vieille et fidèle servante auprès de son lit.

— Ecoute, Françoise, je sens que c'est la fin. Ah ! c'est bien triste de s'en aller déjà; mais que veux-tu, il le faut; le bail n'est pas renouvelable. Allons, tant pis, faut se résigner; seulement, vois-tu, je n'ai qu'une crainte, c'est d'être enterré vivant. Quand j'aurai rendu le dernier soupir, fais-moi visiter très scrupuleusement par un médecin; dis-lui de me brûler la pointe des pieds, afin que je sois bien sûr d'être mort. N'est-ce pas, Françoise, tu me le promets ?

— Mossieu peut-être bien tranquille; je ferai tout ce qu'il faudra pour qu'il n'ait pas d'ennui, qu'il se sente bien mort. Si mossieu est enterré tout vivant, pour sûr ce sera pas de ma faute.

— Merci... merci... Françoise, je puis mourir tranquille, à présent, dit le moribond, en se retournant contre la muraille.

Deux jours après, le vieillard, ne pouvant faire autrement, rendit l'âme.

Françoise, fidèle à sa promesse, manda le médecin qui avait soigné son maître. Il était au service militaire. Que faire ?

Un collègue du docteur était justement dans le village, appelé par un voisin. Françoise va le solliciter de vouloir bien satisfaire à la dernière volonté du défunt.

— Qui a soigné votre maître ? demande le médecin.

— C'est le docteur Y., mossieu.

— Ah ! c'est Y... ! Oh ! bien, ma chère, je n'ai pas besoin d'aller; vous pouvez être tranquille; votre maître est bien mort.

On demande. — Dans une feuille d'annonces : « Une dame demande à partager sa chambre avec une personne de son sexe, située au soleil levant. »